



Pour diffusion immédiate : 28/12/2022

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UN ENSEMBLE DE MESURES
LÉGISLATIVES POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE LIÉE À LA PANDÉMIE**

***La loi (A.1431/S.1120) augmente le montant des récompenses accordées aux
personnes qui signalent des fraudes***

***La loi (S.4954-C/A.9193-B) augmente les pénalités pour les fraudes qui se
produisent pendant un état d'urgence déclaré***

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui un ensemble de mesures législatives visant à réprimer la fraude en période de pandémie. En augmentant les récompenses liées au signalement des fraudes et en renforçant les sanctions pour les fraudes commises lors d'urgences nationales comme la pandémie de COVID-19, ces nouvelles lois dissuaderont les individus de commettre ce crime et encourageront le signalement des fraudes.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Nous envoyons un message clair : New York a une tolérance zéro en matière de fraude, en particulier dans les moments les plus critiques où nous avons besoin d'aide. Ces nouvelles lois protégeront les New-Yorkais et les inciteront à signaler les fraudes et à participer aux efforts de reprise, tout en réprimant les mauvais acteurs et leurs manœuvres frauduleuses visant à faire du profit pendant les situations d'urgence ».

La loi (A.1431/S.1120) augmente le montant des récompenses accordées aux personnes qui signalent une fraude liée à l'état d'urgence. Tout au long de la pandémie de COVID-19, les New-Yorkais ont rapporté avoir vu des actes potentiellement frauduleux perpétrés sur l'État. À l'heure actuelle, les particuliers peuvent engager des poursuites civiles au nom du gouvernement pour tenter de récupérer l'argent escroqué et peuvent être récompensés par un pourcentage de l'argent récupéré. Avec cette nouvelle loi, les dénonciateurs pourront être éligibles pour recevoir des fonds supplémentaires si la fraude a été perpétrée pendant un état d'urgence.

Jeffrey Dinowitz, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Comme pour d'autres états d'urgence, tels que l'ouragan Sandy ou le 11 septembre, la nécessité de réagir rapidement crée des opportunités pour les fraudeurs. En intentant une action en justice pour dénonciation *qui tam*, les citoyens peuvent se voir attribuer un pourcentage de

l'argent récupéré. Les fonds publics sont limités, notamment en raison de la pandémie. Cette loi incite les dénonciateurs à fournir des informations afin d'aider l'État à récupérer des fonds et à décourager les transactions criminelles. Je remercie le gouverneur Hochul d'avoir promulgué cette loi, et j'apprécie le travail acharné du sénateur Kaminsky qui a permis de la faire passer au sénat de l'État ».

La loi (S.4954-C/A.9193) augmente les sanctions pour la fraude qui se produit pendant un état d'urgence déclaré. Cette législation imposera des sanctions pécuniaires à tout partenariat, société, entreprise, fiducie ou association, ou individu qui commet une telle fraude. La nouvelle loi habilite le procureur général à engager une action en vue d'obtenir des sanctions civiles contre ces entités.

La procureure générale Letitia James a déclaré : « Au plus fort de la pandémie, les New-Yorkais ont été dupés par des fraudeurs qui tentaient de profiter des moments difficiles. Mon bureau a pris des mesures importantes pour mettre fin aux escroqueries, lutter contre l'augmentation des prix des biens essentiels et récupérer des millions de dollars pour les consommateurs qui ont été trompés. Cette nouvelle loi renforcera notre capacité à poursuivre ceux qui tentent de profiter des New-Yorkais. Je félicite la gouverneure Hochul, le sénateur Myrie et le membre de l'Assemblée Rozic d'avoir pris cette mesure importante pour protéger les New-Yorkais ».

Zellnor Myrie, sénateur de l'État de New York, a déclaré : « Cette nouvelle loi est un message clair aux fraudeurs et escrocs potentiels : si vous profitez des consommateurs new-yorkais en cette période difficile, le coût de votre activité va augmenter considérablement. Les New-Yorkais ont déjà perdu plus de 80 millions de dollars à cause de la fraude liée à la pandémie et l'augmentation des peines pour ces crimes en col blanc contribuera à les dissuader maintenant et pendant les crises futures. Je suis reconnaissant envers ma partenaire, Nily Rozic, membre de l'Assemblée, et envers la gouverneure pour avoir signé notre projet de loi ».

Nily Rozic, membre de l'Assemblée, a déclaré : « En temps de crise, les consommateurs sont plus exposés aux escroqueries et aux fraudes. Grâce à cette nouvelle loi, ceux qui profitent des New-Yorkais aux moments où ils sont les plus vulnérables seront lourdement sanctionnés. Merci à la gouverneure Hochul d'avoir signé cet important texte de loi ».

Le secrétaire d'État de New York, Robert J. Rodriguez, a déclaré : « La protection des New-Yorkais contre la fraude et les personnes sans scrupules, notamment en cas d'urgence lorsque les résidents sont les plus vulnérables, est une priorité absolue de notre Division de la protection des consommateurs et de l'État de New York. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ces projets de loi importants et de son engagement continu envers les consommateurs de New York ».

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418